99627 . 1983

20 13/12/1999		12	1	BEF
NAI. Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

COMPTES ANNUELS EN FRANCS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : TEKORET

Forme juridique : SA SOCIETE ANONYME
Adresse : RUE DE DAMPREMY N° : 67 Bte : A6
Code postal : 6000 Commune : CHARLEROI
Registre : RC Greffe de : Charleroi N° : 171913
Numéro de T.V.A. ou numéro national : 432.542.497

DATE 15/12/1987 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 06/09/1999
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/04/1998 au 31/03/1999
Exercice précédent du 01/04/1997 au 31/03/1998
Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : OUI

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DE VILLE DE GOYET PHILIPPE

AV. DES TILLEULS 61 1640 RHODE ST GENESE Belgique
Administrateur délégué
début du mandat : fin du mandat : 31/03/1999

VANDERBORGHT PIERRE

PLACE ALBERT 1ER 1400 NIVELLES Belgique
Administrateur
début du mandat : fin du mandat : 31/03/19999

GORIS BRIGITTE

RUE DU MONTGRAS 51 1430 REBECQ Belgique
Administrateur
début du mandat : fin du mandat : 31/03/1999

G. ERNST
Administrateur délégué

(éventuellement suite page 17)

Nombre total de pages déposées : 12 Numéros des pages, du document normalisé, non déposées parce que sans objet : 7. 10. 11. 12. 13

Signature (nom et qualité) Signature (nom et qualité)

TVA 432.542.497 | A 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du révisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un réviseur d'entreprises ? ..... : OUI

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission.
(A.Tenue des comptes de l'entreprise(1); B. Etablissement des comptes annuels(1); C.Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Code lié à la nature de la mission (A, B, C et/ou D)
DUPRIEZ RENE-PIERRE RUE DE BOMBREE 61 A EXPERT-COMPTABLE 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE Expert-comptable externe	3758 2P 54	C

1 Mention facultative.

TVA	432.542.497	A 2.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	1.453.090	1.854.222
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I,A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I,B)	22/27	1.408.090	1.854.222
A. Terrains et constructions	22	1.263.846	1.307.814
B. Installations, machines et outillage	23	78.221	442.521
C. Mobilier et matériel roulant	24	66.023	103.887
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C en II)	28	45.000	
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	1.285.999	1.733.793
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution.....	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus.....	40/41	766.076	1.579.050
A. Créances commerciales	40	642.350	1.579.050
B. Autres créances	41	123.726	
VIII. Placements de trésorerie(ann.II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles.....	54/58	385.743	139.563
X. Comptes de régularisation.....	490/1	134.180	15.180
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	2.739.089	3.588.015

TVA | 432.542.497

A 3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
P A S S I F			
CAPITAUX PROPRES	10/15	1.907.330	1.952.405
I. **Capital** (Ann. III)	10	2.100.000	2.100.000
A. Capital souscrit	100	2.100.000	2.100.000
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. **Primes d'émission**	11		
III. **Plus-values de réévaluation**	12		
IV. **Réserves**	13	46.726	46.726
A. Réserve légale	130	31.726	31.726
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133	15.000	15.000
V. **Bénéfice reporté**	140		
Perte reportée (-)	141	(239.396)	(194.321)
VI. **Subsides en capital**	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	119.000	
VII. A. **Provisions pour risques et charges** (ann. IV)	160/5	119.000	
B. **Impôts différés**	168		
DETTES	17/49	712.759	1.635.610
VIII. **Dettes à plus d'un an** (ann. V)	17	391.097	557.792
A. Dettes financières	170/4	391.097	557.792
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174/0	391.097	557.792
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. **Dettes à un an au plus** (ann.V)	42/48	321.662	1.077.818
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	166.695	149.999
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	69.647	817.705
1. Fournisseurs	440/4	69.647	817.705
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	40.320	65.114
1. Impôts	450/3	40.320	65.114
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	45.000	45.000
X. **Comptes de régularisation**	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	2.739.089	3.588.015

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires | *mentions*	70	1.162.474	1.267.210
Approvisionnements, marchandises; |-> *facultatives*			
services et biens divers |	60/61	505.789	527.663
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	656.685	739.547
Marge brute d'exploitation (solde négatif) ..(-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI,2) .....(-)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....(-)	630	(446.132)	(545.668)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7	(119.000)	
G. Autres charges d'exploitation .....(-)	640/8	(28.557)	(70.203)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(+)	649		
Bénéfice d'exploitation .....(+)	70/64	62.996	123.676
Perte d'exploitation .....(-)	64/70		
II. Produits financiers	75	2.617	
Charges financières .....(-)	65	(72.945)	(91.656)
Bénéfice courant avant impôts .....(+)	70/65		32.020
Perte courante avant impôts .....(-)	65/70	(7.332)	
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles .....(-)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts .....(+)	70/66		32.020
Perte de l'exercice avant impôts .....(-)	66/70	(7.332)	
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés .....(+)	780		
Transferts aux impôts différés .....(-)	680		
IV. Impôts sur le résultat .....(-)(+)	67/77	(37.743)	(3.135)
Bénéfice de l'exercice .....(+)	70/67		28.885
Perte de l'exercice .....(-)	67/70	(45.075)	
V. Prélèvements sur les réserves immunisées.....(+)	789		
Transfert aux réserves immunisées.....(-)	689		
Bénéfice de l'exercice à affecter .....(+)	(70/68)		28.885
Perte de l'exercice à affecter .....(-)	(68/70)	(45.075)	

99627.1988

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter .....(-)	69/70	(239.396)	(194.321)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		28.885
Perte de l'exercice à affecter .....(-)	68/70	(45.075)	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent .....(-)	690	(194.321)	(223.206)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres .....(-)	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter .....(-)	693		
2. Perte à reporter	793	239.396	194.321
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer .....(-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
I. ETAT DES IMMOBILISATIONS						
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent ...	8019	100.000	8159	15.107.359	8355	
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169		8365	45.000
. Cessions, désaffectations et retraits .....(-)	8039	( )	8179	(2.035.000)	8375	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre .....(+) (-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations .....(+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059	100.000	8199	13.072.359	8395	45.000
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent ...			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées .....(-)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre .....(+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent ...	8069	100.000	8269	13.253.137	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279	446.132	8475	
. Repris car excédentaires .....(-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits ...(-)	8109	( )	8309	(2.035.000)	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre .....(+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129	100.000	8329	11.664.269	8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent ...					8535	
Mutations de l'exercice .....(+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....(a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	1.408.090	8565	45.000

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	6700	2.100.000	XXXXXXXXXXX
- Modifications au cours de l'exercice :			0
			0
			0
			0
			0
Au terme de l'exercice	6701	2.100.000	XXXXXXXXXXX
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
ACTIONS SANS DESIGNATION VALEUR		2.100.000	210
			0
			0
			0
			0

	Codes	1 Montant non appelé (*rubrique 101*)	2 Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page)			
TOTAL	671		

	Codes	1 Capital détenu	2 Nombre corr. d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	672		0
- ses filiales	673		0
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	6740		
. Montant du capital à souscrire	6741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	6742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	6745		
. Montant du capital à souscrire	6746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	6747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	6751		

	Codes	1 Nombre de parts	2 Nombre de voix qui y sont attachés
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	676		
dont : - détenues par la société elle-même	677		
- détenues par les filiales	678		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES,
Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

	Exercice
PROVISION LITIGE LOCATIF EN COURS	119.000

V. ETAT DES DETTES,
A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES 1 échéant dans l'année (rubrique 42)	2 ayant plus d'un an mais 5 an au plus à courir (rubrique 17)	3 ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
TOTAL	891	166.695	391.097	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Code	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1 les pouvoirs publics belges	2 des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES
(rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluationn'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence négativement le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 BEF.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur ; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressé sur les points suivants :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnées ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0 BEF de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L(inéaire) D(égressive) A(utres)	Base NR (non réévaluée) R (réévalué)	Taux en %	
			Principal Min - Max	Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 20,00	
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L	NR	3,00 3,00	
4. Installations, machines et outillage *	L	NR	20,00 20,00	
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier *	L	NR	20,00 20,00	
7. Autres immobilisations corporelles ...				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : 0 BEF.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : 0 BEF.

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En-cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications n'inclut pas les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an n'inclut pas des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ 0 % leur valeur comptable. *(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).*

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient.

Dettes :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible; dans l'affirmative ces dettes font l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en BEF sur les bases suivantes

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 46bis, § 3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976)*, les redevances et loyers afférents à l'exercice se sont élevés pour les locations-financement de biens immobiliers à :
0 BEF.